



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 104515

## Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre délégué à l'emploi, au travail et à l'insertion professionnelle des jeunes sur les difficultés auxquelles se heurtent nombre de jeunes sortis du système de l'apprentissage avec un CAP mais confrontés à l'impossibilité de trouver un emploi sitôt leur contrat achevé. Il en résulte ainsi que n'hésitent pas à le dénoncer certains d'entre eux, le sentiment légitime « d'avoir été trahis par la filière qu'est l'apprentissage ». A l'évidence, c'est un problème d'ampleur nationale et dont tout montre qu'il est loin d'être pris en compte par les pouvoirs publics puisque, aujourd'hui encore, on constate ces gâchis, et que les orientations mises en oeuvre par le gouvernement tant en matière d'apprentissage précisément, qu'en matière de précarité d'emploi, menacent d'aggraver cette situation. Tenant compte de ces éléments, il demande quelles dispositions nouvelles il entend prendre pour mettre un terme à ces dérives et permettre que ces jeunes, qui mettent beaucoup de volonté à se former et pensent comme ils l'écrivent « que leurs efforts seront récompensés », ne se retrouvent pas brutalement en situation d'échec.

## Données clés

**Auteur :** [M. Alain Bocquet](#)

**Circonscription :** Nord (20<sup>e</sup> circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 104515

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** emploi, travail et insertion professionnelle des jeunes

**Ministère attributaire :** travail, relations sociales et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 19 septembre 2006, page 9736